Villejuif : Brigade de solidarité (p. 7)

COMMUNISTES

Covid-19

Protéger la population, relever les défis de la crise

Contribution du PCF (pp.3-6)

vidéo

Lecture de la lettre au Président d'Annie Ernaux par André Chassaigne

L'AIR DU TEMPS

Martiens

À quoi reconnaît-on un libéral ? C'est quelqu'un qui vous répond, quand vous lui parlez de virus, d'hôpital, de pandémie, d'Europe : fric, banque, finance, budget. Un prof américain du MIT (Massachusetts Institute of Technology), Erik Brynjolsson, a bien résumé ce genre d'obsession : « Cette crise nous a appris une chose, à savoir que si les Martiens attaquaient la Terre, notre première réponse serait de baisser les taux d'intérêt. » ✪

Gérard Streiff

SOUSCRIPTION 2020 (cliquez)

Je verse : ..... €

"En pleine bataille des retraites donner les moyens au PCF d'intervenir"

Chèque à l'ordre de "ANF PCF" : 2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris Cedex 19

Disparition de Jean-Charles Nègre

Notre ami, notre camarade Jean-Charles Nègre est décédé. Mon ami, mon camarade est parti. Membre de notre exécutif national, très actif et toujours présent, c'est un grand dirigeant du PCF qui nous quitte.

Jean Charles avait un cœur énorme, généreux. Toujours disponible, il mettait ses connaissances au service de tous, aussi à l'aise dans les relations diplomatiques que dans les campagnes électorales. Il s'est mis au service de tous les secrétaires nationaux du PCF qu'il a côtoyés depuis Georges Marchais avec une totale loyauté. Avec Marie-George Buffet et avec Pierre Laurent, nous sommes effondrés.

Appelé aux plus hautes responsabilités nationales de notre parti, Jean-Charles Nègre était resté niçois dans l'âme. C'est à Nice, au lycée Masséna, qu'il s'engage à la Jeunesse communiste. Il deviendra le responsable départemental de la Jeunesse communiste dans les Alpes-Maritimes, puis un de ses dirigeants nationaux, avant de devenir le secrétaire général de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD) à Budapest de 1974 à 1978, présidant alors aux destinées d'un mémorable festival mondial de la Jeunesse à Cuba en 1978. Il rejoint ensuite le département de politique extérieure du PCF, où il s'occupera plusieurs années de l'Amérique latine. Il devient un ami inlassable du Vietnam qu'il visitait depuis régulièrement.

Il occupera ensuite de nombreuses responsabilités nationales, dont celle de coordinateur du pôle Moyens du Parti qu'il occupait encore aujourd'hui. Il s'est chaque fois employé, même dans les moments difficiles, à assurer à notre parti les moyens d'une activité indépendante à la mesure de nos ambitions politiques.

Dans toutes ses responsabilités, Jean-Charles Nègre s'attachait au rayonnement des relations extérieures du Parti, nationales comme internationales. Homme de passion comme de communication, il tissait des liens dans le monde militant, dans le monde politique comme dans le monde économique avec une égale fermeté dans ses convictions et un égal respect de tous ses interlocuteurs. Jean-Charles Nègre était connu de tous au Parti communiste. Il était respecté de tous, quelles que soient les convictions politiques. Il était un point d'ancrage fort pour toutes celles et ceux qui l'ont croisé. Le Parti communiste français lui est éminemment redevable.

Jean-Charles était aussi un élu communiste de premier plan, respecté de tous. Conseiller municipal de Montreuil à partir de 1989, Jean-Charles était devenu conseiller général du canton de Montreuil-Est en 2001. Aux côtés de Robert Clément puis d'Hervé Bramy, dont il devient vice-président en 2004, Jean-Charles a toujours eu le souci de conjuguer son engagement communiste, celui de l'émancipation humaine, au cœur de son action d'élu, en recherchant sans cesse les voies pragmatiques de toutes les avancées possibles pour les droits des habitants et des jeunes en particulier. Pour Jean-Charles, Montreuil et la Seine-Saint-Denis devaient être respectées, parce que ces territoires dessinaient ce que notre pays peut offrir de meilleur à sa jeunesse : des solidarités, des luttes, des innovations, de la fraternité.

C'est lui qui entraîna ainsi des grandes entreprises publiques et privées dans l'aventure des chartes pour l'emploi, qui permirent à 1 500 jeunes d'accéder à un véritable emploi qualifié, alors que trop de jeunes séquano-dionysiens étaient jugés trop « éloignés » de l'emploi. Jean-Charles n'a jamais renoncé à les y faire rentrer, parce qu'il croyait en la jeunesse. C'est cette même ambition qu'il fit vivre dans ses délégations successives, en particulier dans le champ de l'action sociale, où Jean-Charles travaillait à faire respecter les droits élémentaires de toutes et tous et mobilisait tous les services publics en ce sens.

Il fut aussi à ce titre un acteur innovant de coopérations décentralisées, mutuellement avantageuses, en particulier avec une province du Vietnam ou avec des pays de l'Afrique subsaharienne. Jean-Charles ne pouvait imaginer un monde où la France n'apporte pas une contribution essentielle au co-développement et à la libération des peuples de toutes les dominations. Son engagement aux côtés du peuple cubain contre le blocus américain en témoigna sans cesse.

Notre parti, sa ville de Montreuil, mais aussi ses amis perdent un camarade et un grand dirigeant.

Au nom de tous les communistes, j'adresse à son épouse, à ses enfants, à mon ami Patrice Bessac et aux Montreuillois nos plus sincères condoléances et nos plus chaleureuses pensées. ✪

Fabien Roussel
Secrétaire national du PCF

Livre d'or ouvert en hommage à Jean-Charles Nègre
http://jeancharles-negre.fr/

Covid-19

Protéger la population, relever les défis de la crise

Contribution du Parti communiste français – 31 mars 2020

La pandémie de coronavirus place notre pays et l'ensemble de l'humanité face à d'immenses défis. À commencer par celui de sauver les vies menacées, de protéger toute la population. C'est l'absolue priorité, celle qui doit guider tous les choix. Alors que l'épidémie prend de l'ampleur, chaque heure compte pour agir et faire passer l'humain avant toute autre considération.

Notre vie à toutes et tous a été bouleversée par cette épidémie et par les mesures pour y mettre un terme. Nous voulons avant tout apporter tout notre soutien aux personnes touchées par la maladie et adresser nos condoléances aux familles des victimes.

Face à un virus dangereux, nous sommes légitimement inquiets, pour nous-mêmes et pour nos proches, pour les conséquences pour notre pays. Les personnels de santé et de nombreux services sont particulièrement exposés et consacrent toute leur énergie à la réponse aux besoins immédiats et vitaux de la population.

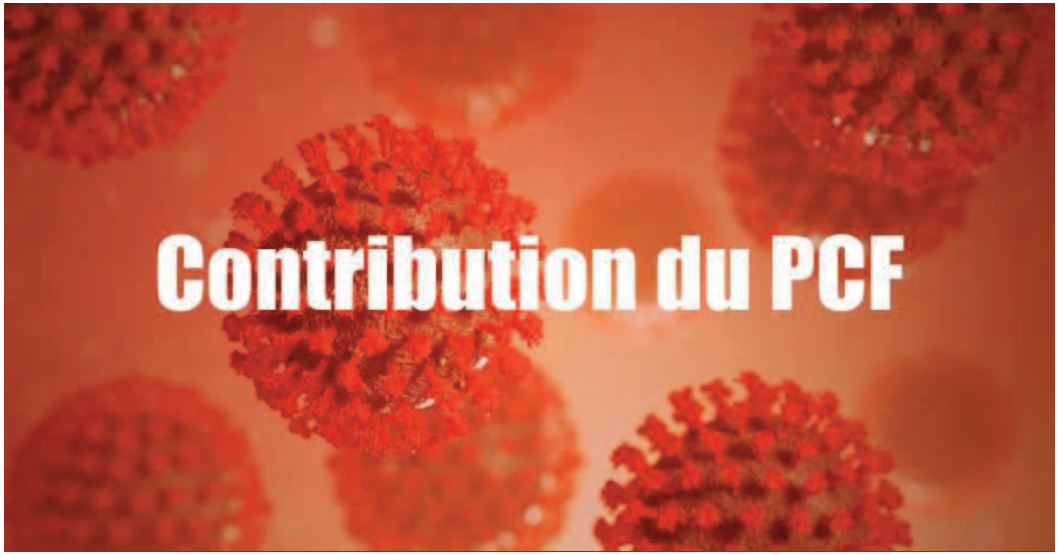

Nous voulons les remercier pour le courage et l'exemplarité dont ils font preuve, d'autant qu'à la date où nous écrivons ces lignes nous savons que les prochains jours vont être très durs pour ces femmes et hommes. Nous sommes totalement mobilisés pour qu'ils soient mieux protégés et équipés pour remplir leurs missions et que leur apport à la société soit enfin pleinement reconnu.

Des millions de nos concitoyen·ne·s vivent également très durement la situation : des sans-abri qui n'ont pas même un toit pour se protéger aux femmes et aux hommes exposés sur leur lieu de travail. Ainsi que la majorité du pays dont le confinement est une épreuve qui crée un isolement difficile et des conditions de vie dégradées. Pour les plus précaires et les plus fragiles d'entre nous, ces difficultés sont criantes.

À toutes et tous, nous leur disons que nous sommes à leurs côtés. Chaque fois que nous le pouvons, dans les villes et les villages, partout dans le pays, les militantes et les militants, les élu·e·s communistes répondent présent pour aider quand cela est nécessaire et construire les solidarités qui nous permettront de surmonter ensemble cette crise.

La mobilisation solidaire de toute la population est d'autant plus nécessaire que cette pandémie révèle une crise de civilisation qui vient de loin.

La recherche à tout prix de la rentabilité financière a fragilisé notre service public de santé et notre industrie au point que nos soignant·e·s manquent de tout, que nous sommes plus faibles pour lutter contre l'épidémie. Elle a plongé dans la précarité, la pauvreté et dégradé la santé de milliards d'êtres humains aujourd'hui privés de défenses. Et, alors que la crise sanitaire est là, elle continue de guider les choix de nos gouvernants et d'employeurs pour leurs seuls profits. Quoi qu'il en coûte. Nous sommes en colère parce que des millions d'entre nous sont ainsi contraints à poursuivre l'activité au péril de leur vie.

Totalement engagés dans l'indispensable mobilisation de toutes les forces vives du pays pour mettre un terme au plus vite à cette pandémie, les communistes veulent également alerter sur la crise économique mondiale qui se profile. Pour que des centaines de milliers d'emplois ne soient pas menacés dans notre pays, nous devons refuser que les peuples payent cette nouvelle crise. Refusons de renflouer les grandes banques ou entreprises privées qui l'ont causée et dont l'action aggrave les inégalités et dégrade l'environnement.

Les mesures que nous présentons dans ce texte sont celles avancées ces dernières semaines par le PCF, ses parlementaires, élu·e·s locaux et militant·e·s. Nombre d'entre elles sont des mesures d'urgence, adaptées au stade actuel de l'épidémie, qui préfigurent de profondes transformations économiques, sociales, écologiques et démocratiques.

À partir de cette première contribution de notre parti, nous lançons un appel.

À tou·te·s les citoyen·ne·s et toutes les forces associatives, syndicales, de gauche et écologistes mobilisés par la gravité de la situation sanitaire et économique et par le besoin d'un nouveau mode de développement qui place l'humain et la planète avant les profits, nous disons : prenons soins les uns des autres et engageons un travail en commun partout dans le pays.

Commençons dès à présent à créer des réseaux de solidarité, à veiller à la protection et au respect des droits fondamentaux de chacun·e, à combattre les inégalités dans cette crise.

Mobilisons-nous pour élaborer et mettre en œuvre les solutions les plus efficaces pour mettre un terme à cette épidémie.

Échangeons sur le changement que nous voulons, sur la France que nous voulons, sur la société dans laquelle nous voulons vivre. Et commençons dès maintenant, toutes et tous ensemble, à la faire vivre.

1. RÉPONDRE À L'URGENCE SANITAIRE POUR PROTÉGER LA POPULATION

Dans les semaines qui viennent, tout doit être fait pour que nos concitoyen·ne·s ne perdent pas la vie, pour que des familles ne soient pas endeuillées, pour protéger nos soignant·e·s et leur donner les moyens d'agir.

La pénurie de masques, de blouses, de gants, de gel hydroalcoolique, de bouteilles d'oxygène, de respirateurs en réanimation, de tests de dépistage, de médicaments met en danger la vie de nos concitoyen·ne·s et des soignant·e·s et pénalise considérablement notre capacité à lutter efficacement contre l'épidémie. Nos capacités industrielles sont très insuffisamment

sollicitées. Et les moyens financiers manquent pour faire face à la crise.

Nous exigeons du gouvernement la protection sanitaire et la reconnaissance de l'apport à la nation de tous les travailleurs des secteurs essentiels à la réponse aux besoins immédiats et vitaux du pays, à commencer par les personnels de santé, les agents de l'État et des collectivités territoriales mobilisés mais également de secteurs stratégiques comme l'énergie et l'alimentation. Ces travailleurs doivent être associés à toutes les décisions stratégiques pour la gestion de la crise dans leur secteur d'activité. La précarité que la majorité d'entre eux vit depuis de trop nombreuses années, le caractère d'intérêt général de leurs missions, le risque auquel ils sont exposés dans la crise doivent conduire à une augmentation immédiate pouvant atteindre jusqu'à 20 % de leurs traitements ou salaires.

Toutes les filières industrielles du pays pouvant contribuer à la production de masques et de tout le matériel médical indispensable doivent être mobilisées. Des nationalisations ou des prises de participation peuvent s'avérer nécessaires pour remobiliser ou mobiliser les outils utiles à répondre aux besoins du moment. Il ne peut s'agir ici de nationaliser les pertes pour renflouer des actionnaires. Ces nationalisations doivent permettre la définition de nouveaux critères de gestion avec les travailleurs et les citoyens. Les situations qui le nécessitent, comme celle de l'entreprise Luxfer, doivent être étudiées rapidement.

Au regard des conséquences gravissimes de la pénurie actuelle, nous exigeons par ailleurs une information hebdomadaire du gouvernement sur l'état de la production et de l'acheminement des matériels. Nous demandons en outre **l'organisation d'une campagne de dépistage systématique du coronavirus** conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé. Les récentes déclarations du gouvernement apportent des précisions sur la production et affichent la volonté d'organiser une campagne de dépistage systématique à la sortie de la période de confinement. Cependant, le flou persiste sur les délais de livraison du matériel médical et des tests, comme sur le volume de production et les dispositions prises pour garantir la réponse aux besoins.

Parallèlement, la santé doit être déclarée grande cause nationale pour la décennie à venir.

Nous demandons **l'annulation de la dette des hôpitaux et le vote d'un Objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) rectificatif, en augmentation de 5 % immédiatement** (hors dépenses sanitaires en cours)**.** Alors que le Président de la République vient d'annoncer travailler à « un plan massif d'investissement et de revalorisation de l'ensemble des carrières pour l'hôpital », nous pensons indispensable **la mise en chantier immédiate, avec les personnels, d'une loi de santé publique qui soit une loi de programmation sanitaire et budgétaire pluriannuelle sur dix ans** afin de remettre à flot le système de santé dans sept domaines : le financement de la santé et de l'hôpital public ; le renforcement du secteur public hospitalier ; l'amélioration de l'accès aux soins et la lutte contre les déserts médicaux ; le renforcement des Ehpad pour répondre au défi de la perte d'autonomie ; l'organisation d'une politique publique du médicament et des dispositifs médicaux ; l'instauration d'une véritable démocratie sanitaire ; la reconstruction d'une psychiatrie humaine. Nous versons dès à présent au débat la « proposition de loi portant mesures d'urgence pour la santé et les hôpitaux » déposée par les député·e·s, sénatrices et sénateurs communistes. **Le renforcement de l'hôpital public et des Ehpad peut être engagé dès cette année par un plan d'embauches massif.**

Et au regard de la saturation en cette fin mars des capacités hospitalières dans de nombreux territoires, **les cliniques privées et le service de santé des armées doivent être pleinement mobilisés** pour la prise en charge de tous les patients qui le nécessitent.

Pour les jours d'après, cette crise sanitaire montre la nécessité d'un plan de reconquête industriel national et de coopération internationale. La France pourra ainsi garantir et sécuriser l'approvisionnement des biens nécessaires à nos besoins vitaux par des filières publiques. C'est un enjeu de maîtrise publique et de souveraineté. Les principales entreprises devront être nationalisées et placées sous contrôle démocratique. Dans le domaine sanitaire, c'est notamment indispensable dans les secteurs pharmaceutique et du matériel médical. **Cette reconquête industrielle, parce qu'elle relocalise les activités, est un impératif écologique.** Les industries créées doivent être respectueuses de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles afin de satisfaire les besoins essentiels des populations. Toutes les innovations technologiques qui permettent de réduire les pollutions et le prélèvement de ressources naturelles doivent être encouragées. L'essor des industries et de la recherche écologique est un élément constitutif d'une croissance renouvelée au travers des secteurs du bâtiment, de l'énergie, des matériaux, de l'agroalimentaire.

Cette crise nous appelle également à créer une Sécurité sociale du XXIe siècle, avec un remboursement intégral des soins, un service public de santé renforcé, une gestion par les travailleurs eux-mêmes afin de permettre à chacune et chacun d'être soigné·e et à notre pays de disposer de capacités excédentaires, que ce soit en matière de matériels, de personnels ou de lits dans les hôpitaux, à rebours des dogmes de la rentabilisation maximale du capital investi et du zéro lit inoccupé.

2. PROTÉGER TOUS LES TRAVAILLEURS ET SÉCURISER L'EMPLOI

Contraindre les travailleurs des secteurs non indispensables à la réponse aux besoins immédiats et vitaux du moment met en danger leurs vies et celles de l'ensemble de la population car cela accélère le développement de l'épidémie.

Nous réclamons l'arrêt de toutes les activités économiques non essentielles à la lutte contre le virus et à la réponse aux besoins vitaux du pays.

Cet arrêt de l'activité doit s'accompagner d'**une interdiction de tous les licenciements**. Les décisions du gouvernement espagnol constituent une avancée en ce sens. Nous proposons d'**imposer aux grandes entreprises de renoncer à verser des dividendes en prévoyant une taxation réellement dissuasive**. Pour écarter la menace du chômage qui pèse sur les travailleurs et ne pas mettre en danger la situation financière des TPE et PME, nous proposons la création d'un fonds d'urgence sanitaire et de sécurisation (voir chapitre 4) pour financer **une indemnisation du chômage partiel à 100 % de la rémunération des salarié·e·s ou indépendant·e·s.** Pour les entreprises dont la situation financière est fragilisée, un report des échéances de crédit et un gel des loyers doivent être mis en place. Et pour les plus en difficulté, une aide directe exceptionnelle doit être versée sous condition de maintien de l'emploi et des salaires. **Les droits des chômeurs et la continuité du versement des allocations,** avec le gel du décompte des jours à compter du 12 mars, doivent être garantis et les radiations suspendues.

La remise en cause des droits des travailleurs par la loi d'urgence sanitaire est inacceptable et indéfendable. Nous demandons l'abrogation immédiate des mesures prévoyant la possibilité pour l'employeur d'augmenter la durée de travail jusqu'à 60 heures hebdomadaires, de décider des périodes de congés payés ou de la prise de jours de RTT.

Pour les jours d'après, c'est à une sécurisation de l'emploi et de la formation et de tous les moments de la vie qu'appelle plus encore la situation. Dans cet objectif, les réformes de l'Assurance chômage et des retraites doivent être définitivement abandonnées. Face au risque de nouvelles crises sanitaires, économiques, écologiques et à leurs conséquences sur l'emploi et parce que le chômage est un immense gâchis, chaque travailleur devrait avoir droit à une telle sécurité. Chacune, chacun devrait pouvoir alterner des périodes d'emploi et des périodes de formation rémunérées et reconnues en matière de qualifications acquises, sans jamais passer par la case « chômage », ni connaître de baisse de revenus. En ce sens, un nouveau service public de l'emploi et de la formation pourrait prendre en charge les missions aujourd'hui exercées par l'Unedic, Pôle emploi, l'Afpa et tous les acteurs de la formation continue.

Dans cette crise, se sont plus encore dévoilés les dangers que le capitalisme fait courir à l'humanité.

3. LES CONFINÉ·E·S EXIGENT L'ÉGALITÉ !

La crise sanitaire révèle les profondes inégalités de notre société et les aggrave pour des millions de nos concitoyen·ne·s, des précaires et des plus pauvres, en premier lieu des sans-abri ou des personnes dont l'habitat est insalubre, des personnes en mauvaise santé ou handicapées, des victimes de violences intrafamiliales ou encore des réfugié·e·s.

Certes l'épidémie contribue d'une certaine façon à rassembler notre société : toute personne, quelle que soit sa classe sociale, peut être infectée et les catégories aisées, habituées à une sécurité, se retrouvent en proie à une inquiétude que vivent au quotidien les catégories populaires. Cependant, les inégalités restent fortes : le confinement d'une famille populaire nombreuse dans un logement en étage n'a rien à voir avec celui d'une famille aisée dans une grande maison avec de larges espaces extérieurs privés.

À la dureté du confinement s'ajoute pour de nombreux concitoyen·ne·s une aggravation importante de leurs difficultés financières. Plus grave encore, les personnes sans hébergement sont extrêmement exposées car elles n'ont pas la possibilité de se confiner et ont un accès dégradé aux produits d'hygiène pour se protéger du virus. Les femmes et les enfants victimes de violences sont également en danger. Dans cette situation, le Défenseur des droits doit être auditionné régulièrement à l'Assemblée nationale afin de s'assurer du respect des droits fondamentaux durant l'état d'urgence sanitaire.

Nous proposons de **mettre en place un dispositif exceptionnel de soutien au pouvoir d'achat pendant toute la période du confinement.** Pour tous les résidents sur le territoire, nous proposons le blocage des prix de l'eau, du gaz, de l'électricité, des tarifs des télécommunications, des assurances ; la suppression de la TVA pour les produits de première nécessité ; l'accès gratuit au système de santé et aux transports en commun. Sous conditions de ressources, doit pouvoir être proposé un gel des loyers et du remboursement des emprunts bancaires. Enfin, pour les personnes les plus en difficulté, nous proposons le versement d'une allocation exceptionnelle.

Nous demandons la réquisition des chambres d'hôtel et meublés touristiques pour l'hébergement d'urgence dans des conditions sanitaires adaptées pour les sans domicile fixe, les personnes dont l'habitat est insalubre ou résidant en hébergement collectif, les victimes de violences intrafamiliales et les réfugié·e·s. Les centres de rétention administrative doivent être fermés au profit de l'ouverture des places ainsi réquisitionnées et tou·te·s les réfugié·e·s doivent être régularisé·e·s.

Le secteur associatif, dont l'action est essentielle pour la réduction des inégalités, doit bénéficier d'une revalorisation immédiate des subventions qui lui sont attribuées.

D'autres inégalités sont particulièrement fortes dans cette période de confinement. C'est le cas de la participation à la vie culturelle et à l'information, mais également de la possibilité d'assurer une continuité pédagogique dans l'éducation des enfants. Cette période doit voir se développer des mesures de lutte contre les inégalités d'accès aux œuvres, aux savoirs ou d'accès aux outils numériques pour la formation à distance.

Nous proposons de garantir l'égalité de traitement des élèves en réservant exclusivement la période de confinement aux révisions et à la consolidation des acquis et en reportant toute évaluation. Les épreuves finales du baccalauréat doivent être maintenues, si les conditions sanitaires sont réunies, et être aménagées pour permettre à toutes et tous de réussir en n'ayant traité qu'une partie du programme. Nous proposons également la suspension de la campagne « Parcoursup ».

Garantir au mieux l'accès à l'information pluraliste, dans cette période intense marquée par le confinement, est un enjeu crucial. Nous demandons l'octroi d'**une subvention exceptionnelle à la presse écrite régionale et nationale** fortement impactée, alors que beaucoup de titres se trouvaient dans une situation déjà difficile. Cette subvention pourrait comprendre des bonifications en fonction de mesures de gratuité exceptionnelles permettant aux citoyennes et citoyens non seulement de s'informer, mais aussi de renforcer un lien indispensable avec la presse.

L'audiovisuel public pourrait également s'attacher à la diffusion de programmes scolaires et de contenus pédagogiques, mais aussi à développer une proposition culturelle plus intense pour toutes les générations, à l'antenne comme sur Internet.

En temps de crise également, la culture demeure une respiration vitale, comme le montre le foisonnement créatif qui surgit malgré les contraintes. Mais cette crise est violente pour le monde de la culture. Nous demandons **la création d'un fonds de soutien au secteur culturel, en lien avec les collectivités locales, d'un fonds d'indemnisation des salarié·e·s du secteur culturel** dont les situations ne seront pas couvertes par les mesures prises. Les collectivités et structures conventionnées doivent maintenir le paiement des contrats passés avec les acteurs culturels empêchés de se produire, pour leur permettre de préparer l'avenir en s'appuyant sur le travail de création engagé.

Pour les intermittent·e·s, il convient de baisser le quota d'heures nécessaires à toucher les indemnités et de geler la période s'étalant des premières annulations de spectacles jusqu'à la reprise totale des activités culturelles.

Pour les jours d'après, cette crise montre l'urgence de la lutte contre l'exclusion, du combat pour l'éradication de la pauvreté et de la précarité. C'est essentiel pour le respect des droits fondamentaux de chaque être humain et parce qu'en matière sanitaire, comme plus généralement, la réduction des inégalités profite à toute la société. **Cette crise montre également l'importance du développement de services publics.** La création, l'enseignement, la recherche, l'information, la communication, les loisirs, le sport, la santé… nous disent clairement la nécessaire avancée vers un monde où l'humain sera la richesse décisive.

4. UN FONDS D'URGENCE SANITAIRE ET DE SÉCURISATION

La situation tragique que nous vivons est la conséquence de décisions politiques successives qui, depuis le milieu des années 80, réforme après réforme, plan d'économies après plan d'économies, ont fracturé puis affaibli et fini par mettre à genoux les services publics, dont celui de l'hôpital.

Au service du profit capitaliste et au nom de l'équilibre des comptes publics, puis des traités européens, puis de la dette envers les générations futures, puis de l'adaptation à la mondialisation et à ses effets…, toutes les décisions politiques des gouvernements libéraux ont construit la réduction de la dépense publique et sociale utile à la société pour servir un type de dépense publique tourné vers la baisse des prélèvements publics et sociaux sur les entreprises, tout particulièrement les grands groupes. Cette politique s'est tout particulièrement illustrée dans la politique publique de baisse du prétendu coût du travail.

Pour répondre à l'urgence sanitaire, sécuriser l'emploi et satisfaire à l'exigence d'égalité, soutenir les associations et les collectivités territoriales pleinement mobilisées sur tous ces enjeux, **nous proposons un fonds d'urgence sanitaire et de sécurisation de 50 milliards d'euros,** alimenté par un programme de prêts à taux négatifs de la Caisse des dépôts et de la BCE, ainsi qu'une taxation des assurances, le rétablissement de l'impôt sur la fortune et l'abrogation du plafonnement à 30 % de l'impôt sur les revenus financiers (flat tax), une augmentation de l'impôt sur les bénéfices des entreprises qui taillent dans l'emploi et les salaires pour servir les actionnaires, une taxation des Gafam et Natu, proportionnelle à l'augmentation de leur activité. En outre, tous les dispositifs visant à baisser les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales (contractualisation notamment) doivent être levés et les charges de la dette annulées et financées par les banques privées et la Caisse des dépôts sous condition de développer l'emploi et les investissements efficaces.

Pour les jours d'après, c'est une nouvelle utilisation de l'argent que préfigurerait la création d'un tel fonds. Alors que la BCE a annoncé qu'elle injecterait 1 000 milliards d'euros supplémentaires en rachats de titres de dettes publiques et privées sur les marchés, octroyés sans critères, cette manne financière ne servira, comme en 2007-2010, qu'à alimenter la spéculation des marchés financiers. La création monétaire de la BCE doit alimenter un Fonds européen écologique,

social et solidaire de financement des services publics en Europe qui pourrait être une source de financement des dépenses actuelles des hôpitaux européens et d'un pôle public européen du médicament.

5. DE NOUVELLES INSTANCES DÉMOCRATIQUES POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Face à la crise sanitaire, les pleins pouvoirs demeurent injustifiables. L'incapacité actuelle du gouvernement à agir efficacement démontre plus encore le besoin de démocratie pour permettre à la société de faire face.

En outre, les atteintes aux libertés pour freiner l'épidémie, à commencer par la restriction forte d'aller et de venir avec le confinement, doivent rester des mesures d'exception très encadrées et limitées dans le temps. D'ores et déjà, certaines mesures sont totalement disproportionnées comme les peines encourues, pouvant aller jusqu'à six mois de prison, pour violation répétée du confinement ou l'utilisation de drones de surveillance à Paris. Des abus dans les contrôles du respect du confinement par les forces de l'ordre sont constatés dans certains quartiers. D'autres mesures, à l'étude en France mais déjà appliquées dans d'autres pays, comme le traçage numérique des personnes infectées sont inacceptables. Alors que le message des soignants joue un rôle essentiel dans le respect des mesures de prévention, nous proposons qu'une grande campagne de communication le valorise. En outre, les ordonnances permettant des entretiens ou des auditions « *immatérielles* » doivent être abrogées car elles ne respectent pas les droits élémentaires de la défense.

La gravité de la situation et l'ampleur des enjeux appellent **l'installation d'un Comité d'urgence nationale**, réunissant le gouvernement, le comité scientifique, les représentants politiques du Parlement, les organisations syndicales représentatives et les associations d'élus locaux. À tous les niveaux, des communes aux régions, des initiatives décisives sont prises par les collectivités pour répondre à la crise sanitaire et économique. Les collectivités doivent être davantage associées à l'élaboration des décisions.

Parallèlement, **nous demandons que le Parlement siège en permanence durant toute la crise, sous la forme d'un comité permanent en charge de contrôler la gestion de la crise comme l'action du gouvernement**, et composé de représentants des groupes à proportion de leur représentation dans les hémicycles. Ce comité doit pouvoir s'appuyer sur des instances démocratiques dans les entreprises et les territoires pour la mise en œuvre et le suivi des mesures.

En tout état de cause, nous exigeons **la sortie de l'état d'urgence** au terme des deux mois votés dans la loi et la reprise d'une gestion transparente sous contrôle du Parlement.

Pour les jours d'après, ce sont de nouveaux pouvoirs des travailleurs que préfigure la gestion démocratique de la crise que nous proposons. Cela sera indispensable pour préparer et assurer une relance sociale, écologique et démocratique. Ce n'est pas aux forces de l'argent de dicter leurs conditions. Nous appelons les citoyennes et les citoyens de notre pays à s'emparer de ces enjeux pour construire le monde d'après ensemble.

6. UNE SOLIDARITÉ ET DES COOPÉRATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

La pandémie exige une grande solidarité et une totale coopération entre les peuples et les nations.

Elle requiert **une mutualisation des moyens, notamment en matière de production de matériels sanitaires.** Or, depuis le début de la crise, les États et la Commission européenne s'y refusent. Ainsi, la crise sanitaire, économique et sociale que précipite la pandémie de coronavirus met à nu la totale faillite de la construction capitaliste de l'Union européenne et, au-delà, la nocivité d'une domination capitaliste, et particulièrement financière, des relations et échanges mondiaux.

Les 27 pays de l'Union européenne ont la capacité de réunir des industriels, des ouvriers et des ingénieurs, des outils de production pour faire face aux besoins criants de tous les hôpitaux. Nous disposons des forces suffisantes pour produire en urgence des respirateurs, des masques, des médicaments. Encore faut-il rompre avec le dogme de la concurrence, l'austérité budgétaire et l'intervention de la BCE sous domination du capital financier pour organiser cette mobilisation et réorienter la création monétaire pour s'en donner les moyens.

Pour les jours d'après, le pacte budgétaire européen doit être abandonné. Les différentes applications de la règle d'or dans les différentes constitutions nationales, lois organiques et lois de financement de la protection sociale doivent être supprimées. **Nous proposons de mettre en débat un nouveau pacte social et démocratique entre peuples et nations d'Europe qui amorcerait la construction d'une Union des peuples et des nations souverain·e·s et associé·e·s.**

Au plan mondial, alors que tous les peuples affrontent la pandémie dans des conditions inégales, **il est urgent d'exiger la fin de tous les blocus, de toutes les sanctions financières, et le cessez le feu dans toutes les régions du globe confrontées à la guerre et d'engager des coopération**s comme celles impulsées par des États comme la Chine ou Cuba. **Des moyens politiques et financiers doivent être donnés à l'OMS,** dont l'action a notamment été déterminante dans l'éradication de la variole, pour qu'elle joue pleinement son rôle d'appui aux États contre le Covid-19.

La France doit accueillir favorablement l'aide offerte par d'autres États, comme celle que lui propose Cuba. Et elle a, elle aussi, un devoir de solidarité et de coopération. Sixième puissance mondiale et membre du Conseil de sécurité de l'Onu, notre pays doit engager des coopérations sanitaires et médicales avec les pays qui manquent de tout aujourd'hui pour faire face à l'épidémie, notamment en Afrique.

Pour les jours d'après, cette crise montre que la santé doit être un bien commun universel. Quand les États sont disloqués et que les peuples sont appauvris au point de n'avoir plus accès à des services de santé, de nombreuses vies humaines sont détruites et la pandémie s'amplifie sur toute la planète. **La crise actuelle appelle donc à assurer les droits fondamentaux sociaux et démocratiques et des revenus stables aux travailleurs du monde entier. Cela implique de dépasser la mondialisation capitaliste par de nouvelles institutions politique et monétaire internationales pour un monde de partage et de coopérations.**

*

Au fond, c'est à un défi de civilisation que nous confronte le séisme qui secoue la planète.

S'inscrire dans la continuité des choix qui s'imposent à nous depuis des décennies, ce serait immanquablement nous laisser happer par la spirale de catastrophes sanitaires de plus en plus violentes, de régressions sociales creusant sans fin les inégalités, de crises systémiques d'un capitalisme incapable d'ouvrir aux êtres humains un horizon d'espoir, de destructions écologiques et de désastres climatiques posant à l'humanité la question de son devenir, d'étouffement de la démocratie sous le poids des tyrannies marchandes et financières, de menaces de guerres se déployant sur fond de montée des nationalismes agressifs et des extrêmes droites.

L'heure est venue de tourner radicalement la page d'un néolibéralisme dont la nocivité se révèle chaque jour davantage ; d'en finir avec les politiques d'austérité et les diktats de la concurrence sans bornes ; de prendre le pouvoir sur la finance pour réorienter la production et l'utilisation de l'argent dans le sens de la satisfaction des besoins de la population et de la défense des grands équilibres écologiques ; de redéfinir à cette fin les missions d'une puissance publique s'appuyant sur la mobilisation de la société, afin de défendre et étendre les services publics, de prendre le contrôle des secteurs clés de l'économie, de lutter pour la relocalisation de l'économie dans des coopérations mutuellement avantageuses avec tous, de répondre aux besoins immédiats et vitaux ; de faire naître une démocratie permettant à la majorité populaire de décider de son destin et de reconquérir sa souveraineté ; de rompre avec les logiques austéritaires et de refonder la construction européenne sur la base de la coopération solidaire des peuples et des nations. C'est à une révolution de notre modèle de développement, socialement utile et écologiquement soutenable, que nous appelons à construire collectivement, en mobilisant toutes les ressources du pays et toutes les énergies de ses salarié·e·s comme de ses citoyen·ne·s. Pour placer l'humain et la planète au cœur de tous les choix. ✪

Villejuif : Brigade de solidarité

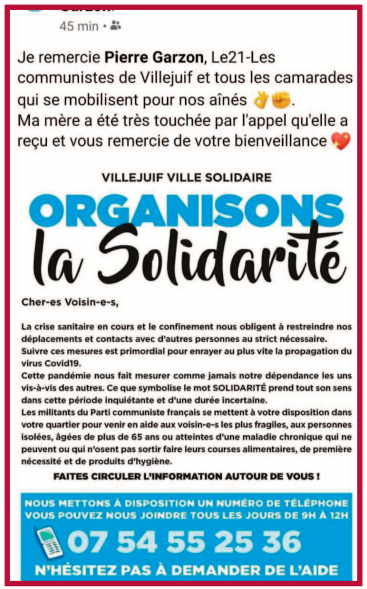

L'ampleur et la puissance de l'épidémie du Covid-19 en pleine campagne électorale, puis plus particulièrement dans les derniers jours ont été extrêmement préoccupantes comme chacun le sait. Avec la confirmation de la mise en place du confinement, nous avons, fidèles à l'histoire des communistes, réfléchi à notre utilité pendant cette période, notamment en direction des plus vulnérables.

Ainsi, nous avons décidé de mettre en place une brigade de solidarité en sollicitant de jeunes camarades et ami·e·s pour nous mettre à la disposition des personnes âgées ayant une maladie chronique ou encore des familles monoparentales, souvent femmes seules avec un ou plusieurs enfants, pour lesquelles le confinement était susceptible d'aggraver les difficultés existantes de la vie quotidienne.

Concrètement, le dispositif d'entraide se mobilise à partir d'un appel téléphonique, d'une demande dans un quartier pour faire les courses de première nécessité (aliments, médicaments, produits sanitaires et d'hygiène) en respectant scrupuleusement le protocole établi par les professionnels de la santé que nous avons sollicités.

Notre réseau de solidarité a par ailleurs suscité l'intérêt et le soutien de la quasi-totalité des commerçants de la ville. Nous travaillons donc en lien étroit avec eux.

Le dispositif est renforcé par des cellules téléphoniques qui nous permettent de maintenir un lien avec nos camarades ainsi que nos ami·e·s et de mobiliser la brigade s'ils ou elles en expriment le besoin.

Ce réseau a d'autant plus de sens à Villejuif pour la simple et bonne raison que la droite affairiste au pouvoir, après avoir détruit le service public municipal pendant le mandat, est aujourd'hui incapable d'organiser la solidarité. Pire, le discours de la municipalité reste aussi hypocrite que celui du gouvernement : "Restez chez vous" et "Aidez-vous les uns et les autres", sans se préoccuper des moyens dont ils ont l'obligation morale et juridique de mettre en place.

À l'inverse, les communistes de Villejuif sont fiers de répondre par la solidarité concrète à cette grave crise sanitaire, économique et sociale. En répondant aux demandes, c'est aussi une cartographie sociale que nous dessinons à l'échelle de notre ville. Ces liens que nous tissons avec tous ces hommes et femmes dignes malgré les contraintes de la période et qui s'ajoutent aux difficultés du pouvoir d'achat, d'isolement, de difficultés physiques et de santé.

Avec la poursuite du confinement, nous travaillons maintenant à construire un réseau de bénévoles (enseignants-formateurs) pour faire du soutien scolaire à distance aux enfants des familles populaires.

Nous sommes confinés, mais certainement pas résignés ! ✪

Ozer Oztorun
secrétaire de section

Moselle : La santé des salarié.e.s

Le Président de la République a annoncé lundi 16 mars l'envoi d'un hôpital militaire dans le Grand-Est. Cela témoigne de la gravité de la situation dans les départements de ce territoire. Des mesures de confinement sont mises en place. Avec un constat très inquiétant : l'absence totale de mesures et de réflexion sur la santé des travailleurs et de mesures nécessaires pour éviter que les lieux de travail deviennent des lieux de diffusion du virus, notamment dans les premiers départements touchés par la pandémie.

La fédération de Moselle du PCF s'est adressée au préfet de la Moselle dès le 17 mars pour demander la mise en place de mesures à la hauteur de la situation sanitaire du département. La Moselle est, en effet, un des premiers départements touchés par la pandémie en Grand-Est. L'exigence de mise en place de mesures à la hauteur de l'urgence sanitaire a semblé évidente aux militants des entreprises contactées. Comment accepter l'économie de gérer l'urgence sanitaire dans un département avec plus de 300 000 salariés ? Comment lutter contre la propagation du virus sans prendre des mesures qui concernent l'activité économique, haut-lieu de proximité et d'échanges entre les salariés ? Si, dans certaines entreprises, l'intervention des salariés appuyée par la CGT pour l'arrêt de la production a pu être décidée, cette situation n'est pas générale. Pour les sous-traitants de l'industrie automobile, la situation des salariés est délicate : refus des directions d'arrêter la production, pression sur les salariés pour les faire travailler, alors qu'on comptait des salariés touchés par le Covid-19 dans l'effectif. La situation est encore plus préoccupante dans les nombreuses petites et moyennes entreprises du département, souvent privées de syndicats et d'instances représentatives du personnel. Dans ces conditions, de nombreux salariés vont travailler avec la peur au ventre.

La responsabilité des pouvoirs publics est essentielle pour préserver la santé des salariés mais aussi assurer le confinement le plus efficace possible. Stopper les activités non essentielles, maintenir les seules activités indispensables à la population est devenu une exigence forte portée par le mouvement syndical également. En Moselle, comme partout en France, les pouvoirs publics sont restés sourds ! Sur des chaines de production, les salariés disposaient de masques de protection qui faisaient défaut aux hospitaliers à quelques kilomètres de là ! Les affaires passent avant la santé publique !

Depuis le début du confinement, la fédération a pris contact avec les associations caritatives et de solidarité (Secours catholique, Secours populaire, Resto du cœur, Fondation St-Vincent de Paul) pour leur proposer un renfort militant. Ces associations, souvent animées par des bénévoles âgées, leurs activités habituelles sont plus complexes. Un apport militant supplémentaire est précieux, dans le respect des règles du confinement. Des premières actions concrètes ont pu être effectuées avec le Secours catholique et la Fondation St-Vincent de Paul. D'autres sont en cours de préparation. Des partenariats utiles pour préparer le jour d'après.

Jacques Maréchal
secrétaire départemental membre du CN

Stèle nazie au pays de Bitche Moselle :

Une condamnation à la hauteur du délit commis

Le tribunal correctionnel de Sarreguemines a condamné l'auteur de la stèle néo-nazie pour « apologie de crime de guerre » et « apologie de crime contre l'humanité ». À l'audience, le 24 février, le procureur Jean-Luc Jaeg avait requis la même peine pour « envoyer un signal extrêmement fort », mais avait demandé la relaxe pour le deuxième délit. En Allemagne, le prévenu « est très connu des services de renseignements comme étant un militant néonazi, un militant d'extrême droite » appartenant au groupuscule de suprémacistes blancs Hammerskins, avait-il rappelé. En janvier 2018, un promeneur avait signalé la stèle, visible depuis un chemin communal, portant l'inscription en allemand : « En l'honneur des soldats tués appartenant à la 17e Division-Panzer SS ». La fédération de Moselle du PCF avait dénoncé ces faits en portant plainte avec constitution de partie civile. Une délégation de militants avait assistée à l'audience le 24 février dernier.

Au nom des communistes, je salue la détermination et le travail remarquable de la justice, du tribunal de Sarreguemines.

La résurgence des idées d'extrême droite et néo-nazies est une triste réalité qui appelle une forte mobilisation. À l'occasion du 75e anniversaire de la défaite du régime nazi, les communistes prendront des initiatives avec leurs camarades allemands, pour commémorer les victimes du nazisme et toutes celles et tous ceux qui l'ont combattu.

Face au Coronavirus, nous avons besoin de solidarité entre les peuples et les nations d'Europe

Dans son allocution de Mulhouse hier soir, le Président de la République a beaucoup parlé de « guerre ». Mais, bien qu'il se soit exprimé à l'une des frontières de notre pays, il n'a qu'à peine évoqué la solidarité européenne. Et pour cause : l'Union européenne est aux abonnés absents !

La crise sanitaire, économique et sociale que précipite la pandémie de coronavirus met à nu la totale faillite de la construction capitaliste de l'UE. La passivité de la Commission européenne et des gouvernements européens face à une crise mondiale aussi grave est proprement scandaleuse Ceux-ci sont incapables d'impulser de la coopération ou de l'entraide entre les États, livrés à eux-mêmes. En quelques jours, les critères budgétaires de l'Union européenne appliqués aux États sont apparus ubuesques. Ils ont d'ailleurs été levés, preuve qu'ils sont un frein aux politiques d'investissement et de soutien aux économies nationales. De plus, les mesures proposées telle que le rachat de dettes souveraines par la BCE sont loin d'être à la hauteur de la crise qui frappe les Etats membres.

La pandémie exige une grande solidarité et une totale coopération entre les peuples et les nations d'Europe. Elle requiert une mutualisation des moyens, notamment en matière de production de matériels sanitaires. Comment peut-on croire que les 27 pays de l'Union européenne seraient incapables de réunir des industriels, des ingénieurs, des outils de productions pour faire face aux besoins criants de tous les hôpitaux ? Nous disposons des forces suffisantes pour produire en urgence des respirateurs, des masques, des médicaments.

De même, la Banque centrale européenne doit répondre immédiatement aux besoins de tous les pays de l'Union européenne confrontés à l'arrêt de leur économie. La création de monnaie et les prêts à taux 0 % sont des outils à mettre au service des Etats de manière exceptionnelle.

La crise de l'Union européenne démontre la nécessité d'en finir avec les dogmes de la « concurrence libre et non faussée », comme avec les politiques d'austérité européennes. Pour reconstruire une Europe de la coopération et de la solidarité entre les peuples, il faudra demain mettre en place un nouveau pacte européen pour sortir enfin des règles d'or budgétaires qui ont tant affaibli les services publics, dont ceux de la santé.

Le Président de la République aime à évoquer « le jour d'après ». Pour le PCF, le jour d'après se prépare maintenant, avec ses alliés et partenaires européens. ✪

Fabien Roussel
secrétaire national du PCF

10 ans après, Ferrat et l'Ardèche, l'Histoire se poursuit, ses valeurs sont intactes !

Il y a 10 ans, le 13 mars, la mort de Jean Ferrat plongeait l'Ardèche dans une très grande tristesse. Son pays de bruyères et de genets venait de perdre une de ses figures emblématiques. C'est tout un département qui était meurtri parce que l'ami Jean, Jeannot, c'était un symbole de cette terre de résistance, de cette ruralité, qui continuait malgré tout à vivre et à protéger sa nature si prisée de beaucoup. Pas une fête familiale, pas un moment de retrouvailles sans une chanson de Ferrat, et en particulier, « la Montagne ». Pas un rassemblement de notre parti, pas un meeting, pas une fête fédérale sans un morceau de Ferrat de « Ma France » à « C'est un joli nom Camarade ».

Le 13 mars 2020

Et aujourd'hui, 10 ans plus tard, que reste t-il ? D'abord, l'envie de résister ! Résistance au gaz de schiste, résistance face aux déserts médicaux et au recul de la présence des services publics. Résistance encore pour faire revenir les trains de voyageurs dans le seul département français qui en est dépourvu depuis 1973. Et enfin résistance face à LREM qui n'a pas eu de député en Ardèche, seul département avec la Corse à être dans cette situation, même si un député socialiste est devenu secrétaire d'État de Macron.

Bien souvent nous nous disons : Qu'aurait pensé Ferrat de la situation, qu'aurait-il écrit et chanté ? Qu'aurait-il dit de l'avènement de Macron, du Président des riches, mais aussi des Gilets jaunes, de la réforme des retraites, des violences policières et de la libération de la parole des femmes battues, humiliées, violées ? Certainement aurait-il pensé comme nous, communistes.

À chaque fois que j'écris des lignes sur Ferrat me reviennent à l'esprit tous ces échanges avec lui, son envie de changer la vie, ses colères et ses espoirs, et son amour de l'Ardèche, de ses paysages et de ses habitants. Me reviennent en images les banquets républicains à Antraigues, la rencontre avec Marie-George Buffet au café « La montagne » qui voyait ses retrouvailles avec le PCF après des années de distance.

Alors Ferrat, nous le faisons vivre en chansons avec le Festival Ferrat qui chaque année en milieu de juillet, à Antraigues, met à l'honneur la chanson française à textes et qui fait écho aux combats et aux espoirs et qui permet de découvrir aussi de nouveaux talents. Alors Ferrat, nous le faisons vivre en continuant à défendre notre terre, sa nature, ses paysans, ses femmes et ses hommes qui veulent vivre et travailler en Ardèche. Alors Ferrat, nous le faisons vivre en préservant une Ardèche, belle et rebelle.

En plein confinement, face à l'épidémie du Covid-19, réécoutez ses chansons, relisez ses textes, ils sont d'une grande actualité. Prenez le temps d'écouter la chanson inédite publiée dernièrement : « Dis-moi, qu'as-tu fait du temps des cerises ». Elle semble avoir été faite pour maintenant…

Une délégation de la fédération s'est rendue avec les camarades d'Antraigues sur la tombe de Jean Tenenbaum, dit Jean Ferrat, le 13 mars 2020, pour déposer une gerbe de fleurs rouges. ✪

François Jacquart
secrétaire départemental de l'Ardèche

COMMUNISTES
2, place du Colonel-Fabien - Paris 19e - **COMITÉ DE RÉDACTION :** Igor Zamichiei (directeur), Gérald Briant, Léon Deffontaines, Yann Henzel, Méline Le Gourriérec, Delphine Miquel, Laurence Patrice, Yann Le Pollotec, Julien Zoughebi.
RÉDACTION : Gérard Streiff (Tél. : 01 40 40 11 06) Mèl : **communistes@pcf.fr** **RELECTURE :** Jacqueline Lamothe
MISE EN PAGES ET MISE EN LIGNE : Zouhair@NAKARA.info (Tél. : 06 07 99 90 81) Publication du PCF sous Creative Commons BY-NC-SA

PCF
SOUSCRIPTION (cliquez)

Cette contribution est essentielle au fonctionnement du PCF et à son intervention dans le débat politique traversé par une large et profonde colère sociale. C'est un enjeu démocratique majeur à l'heure où tout est mis en œuvre pour réduire le débat politique au face-à-face Macron-Le Pen.

Je verse :.....€ **Ma remise d'impôt sera de 66 % de ce montant.**

NOM : ..... PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL..... Ville.....

Chèque à l'ordre de "ANF PCF"
2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris Cedex 19